

FORMATION

RÉUSSIR LE RECRUTEMENT DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

T A R I F S 2 0 2 2 - 2 0 2 3



HANDiSolutions
Les services adaptés aux personnes en situation de handicap



**#Tous
Concernés**

LÉGISLATION

HANDICAP : QUELLES OBLIGATIONS POUR L'ENTREPRISE

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés également appelée OETH, impose à toutes les entreprises de plus de 20 salariés, une proportion de 6% de salariés en situation de handicap dans l'effectif total.

Depuis le 1er Janvier 2020 et l'entrée en vigueur de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 appelée « Loi Avenir Professionnel », seule la présence physique de salariés en situation handicap, permet à l'entreprise de répondre à son obligation d'emploi.

Les conséquences pour les employeurs ne respectant leur l'obligation d'emploi entraînent des répercussions importantes pour l'entreprise, tant sur le plan financier que sur le plan social :

Taxe pouvant monter jusqu'à 15000 € par salarié handicapé manquant, impact négatif sur la responsabilité sociétale de l'entreprise, influence néfaste sur son image de marque, etc.

Par ailleurs, la maîtrise du dispositif relatif à l'OETH peut s'avérer complexe sur le plan technique, volumineux d'un point de vue administratif et délicat lorsqu'il s'agit d'engager des contacts « humains » avec les salariés évoluant dans l'entreprise tandis que les enjeux sont exponentielles.

La particularité de ce dispositif c'est qu'il concerne non seulement les managers en charge de son application mais également

l'ensemble des salariés évoluant dans l'entreprise. Sans compter la direction pour laquelle il représente un enjeu fondamental en termes de responsabilité sociétale.

Dans ce contexte, comment s'assurez que vous respectez cette obligation ?

Quelles sont les particularités de l'OETH propres à votre entreprise ?

Quels leviers d'actions pouvez-vous mettre en oeuvre pour engager une réelle politique handicap ?

Comment repérer le handicap invisible ?

Quelle organisation pouvez-vous mettre en place pour renseigner et accompagner les salariés concernés ?

Comment optimiser votre contribution AGEFIPH et éviter les pénalités financières liées à l'absence totale de travailleurs handicapés ?

Bien qu'il n'existe pas d'obligations directes relatives à la formation sur « le handicap dans toute sa diversité », ce dernier constitue un sujet aux enjeux stratégiques tellement important d'un point de vue financier et social, qu'il mérite d'être traité et acquis par les managers en charge de son application, en priorité.



Méthodes pédagogiques :

- Notre approche pédagogique est construite selon les objectifs à atteindre pour chaque thématique.
- Elle s'organise **sous différentes formes**, notamment :

Ateliers de mise en situation

Jeux de rôles

Exercices test

Evaluation des besoins avant formation

Attestation à chaud

...

Méthodes d'évaluation :

- Le participant effectuera un test de positionnement pour l'évaluation de ces connaissances.
- Nous lui remettons une attestation de fin stage ainsi qu'un cahier didactique.

Notre Centre de formation est

« Handiacueillant » : adapté aux personnes en situation de Handicap.

Formateurs experts :

- Nos responsables pédagogiques et formateurs sont des experts reconnus dans leurs métiers.

Service pédagogique

Mr Nathanel KRIEF

Tél : 01.80.87.83.28

Mail : n.krief@reseau-rse.com

Joignable de 10h à 12h et de 14h à 17h Joignable de 10h à

Votre contact commercial :

Mme Stéphanie DUMOND

Tél : 01.80.87.55.92

Mail : s.dumond@reseau-rse.com

Votre contact technique :

Mme Laurence AZOULAY

Tél : 01.80.87.83.30

Mail : log.cr2eformation@reseau-rse.com



LES OBJECTIFS

Répondre à votre obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) passe nécessairement par la réussite de votre recrutement de travailleurs handicapés !



COMMENT RECRUTER UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP ?

- Recruter des travailleurs Handicapés revient-il à favoriser des profils moins compétents ou à moindre potentiel ?
- Comment trouver de « bons » CV de Travailleurs Handicapés ?
- Comment apprécier les conséquences du handicap quand celui-ci est invisible ?
- Comment faire pour que le candidat aborde la question de son handicap ?
- Comment prendre en compte le handicap dans le processus de sélection ?
- Comment évaluer une candidature au regard du handicap ?
- Comment mener l'entretien de sélection ?



ASSURER L'ACCOMPAGNEMENT ET L'INTÉGRATION D'UN SALARIÉ HANDICAPÉ

- Comment les managers doivent-ils accompagner une personne en situation de handicap dans leur équipe ?
- Comment associer « Handicap » ET « compétence » ?
- Comment sécuriser l'intégration ?



LES DIFFÉRENTES AIDES FINANCIÈRES POUR LA POLITIQUE D'EMPLOI, L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

- Les aides à l'intégration
- Les aides à la formation
- Les aides à l'accessibilités et à la mobilité

De nombreuses entreprises souhaitent aujourd'hui recruter et intégrer des personnes handicapées mais elles n'en savent malheureusement pas comment faire.

Cette formation permettra donc aux services RH et aux managers de connaître les bonnes pratiques pour recruter, intégrer et assurer le suivi de carrière de collaborateurs en situation de handicap.



FORMATION À DISTANCE

Modalités d'accès à la formation

Les participants doivent être équipés d'un outil informatique (ordinateur, tablette, etc.)

Modalités et durée d'accès

Cette formation peut être financée par votre OPCO jusqu'à 100% (une équipe de gestionnaire spécialisée en OPCO vous accompagne tout au long de la gestion administrative)

La formation sera accessible après accord de votre OPCO, ou après validation de la proposition tarifaire par l'entreprise

Objectifs :

- ★ Maîtriser l'environnement du handicap en milieu professionnel
- ★ Reconnaître les situations de handicap et développer les moyens de compensation
- ★ Réussir à accueillir, renseigner, satisfaire une personne handicapée

Public visé :

- Employeurs privés et publics
- ERP : public ou privée, équipe RH, Recruteurs managers et responsables de site
- Correspondants Handicap des administrations publiques
- Service de l'action Social : Médecine du travail, assistante

Pré-requis :

- Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

Délais d'accessibilité :

- Durée estimée d'un mois

Nombre max de stagiaires :

- De 1 à 1000 stagiaires

De 1 à 4 participants : 1090 € HT
De 5 à 11 participants : 520 € HT
De 12 à 20 participants : 290 € HT

Durée : 7H



FORMATION EN E-LEARNING

Modalités d'accès à la formation

Les participants doivent être équipés d'un outil informatique (ordinateur, tablette, etc.)

Modalités et durée d'accès

Cette formation peut être financée par votre OPCO jusqu'à 100% (une équipe de gestionnaire spécialisée en OPCO vous accompagne tout au long de la gestion administrative)

La formation sera accessible après accord de votre OPCO, ou après validation de la proposition tarifaire par l'entreprise

Objectifs :

- ★ Maîtriser l'environnement du handicap en milieu professionnel
- ★ Reconnaître les situations de handicap et développer les moyens de compensation
- ★ Réussir à accueillir, renseigner, satisfaire une personne handicapée

Public visé :

- Employeurs privés et publics
- ERP : public ou privée, équipe RH, Recruteurs managers et responsables de site
- Correspondants Handicap des administrations publiques
- Service de l'action Social : Médecine du travail, assistante

Pré-requis :

- Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

Délais d'accessibilité :

- Durée estimée d'un mois

Nombre max de stagiaires :

- De 1 à 1000 stagiaires

De 1 à 4 participants : 680 € HT
De 5 à 11 participants : 280 € HT
De 12 à 20 participants : 140 € HT

Durée : 7H



FORMATION EN PRÉSENTIEL

Modalités d'accès à la formation

Les participants doivent être équipés d'un outil informatique (ordinateur, tablette, etc.)

Modalités et durée d'accès

Cette formation peut être financée par votre OPCO jusqu'à 100% (une équipe de gestionnaire spécialisée en OPCO vous accompagne tout au long de la gestion administrative)

La formation sera accessible après accord de votre OPCO, ou après validation de la proposition tarifaire par l'entreprise

Objectifs :

- ★ Maîtriser l'environnement du handicap en milieu professionnel
- ★ Reconnaître les situations de handicap et développer les moyens de compensation
- ★ Réussir à accueillir, renseigner, satisfaire une personne handicapée

Public visé :

- Employeurs privés et publics
- ERP : public ou privée, équipe RH, Recruteurs managers et responsables de site
- Correspondants Handicap des administrations publiques
- Service de l'action Social : Médecine du travail, assistante

Pré-requis :

- Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

Délais d'accessibilité :

- Durée estimée d'un mois

Nombre max de stagiaires :

- De 1 à 1000 stagiaires

De 1 à 4 participants : 1090 € HT
De 5 à 11 participants : 520 € HT
De 12 à 20 participants : 290 € HT

Frais déplacement + hébergement en sus

Durée : 7H



CR2E SENSIBILISATION ET FORMATION / HANDISOLUTIONS

126 Avenue du Général Leclerc

92100, Boulogne-Billancourt

SIREN: 827 484 064 00023

APE : 8559A

01.80.87.55.92

WWW.HANDISOLUTIONS.FR

CR2E.FORMATION@RESEAU-RSE.COM